

Conseil de l'UFR

Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

Séance du 17 avril 2025

Compte rendu n° 41

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

COLLÈGE A
Mme Florence BANCAUD
M. Arnaud BROTONS (procuration à Mme Florence BANCAUD)
M. Guy GIMENEZ
Mme Sophie HERMENT (procuration à M. Tristan VIGLIANO)
M. Guy LE THIEC
Mme Sylvie REQUEMORA (procuration à Mme Sophie NEZRI DUFOUR)
M. Raffaele RUGGIERO
M. Tristan VIGLIANO
COLLÈGE B
Mme Valérie ANDRÉ
Mme Malika ASSAM
Mme Hélène AURIGNY (procuration à M. Mohamed OUERFELLI)
Mme Hye gyeong DE CRESCENZO (procuration à Mme Sophie NEZRI-DUFOUR)
Mme Alice FABRE (procuration à Mme Florence BANCAUD)
M. Stefano MAGNI (procuration à M. Raffaele RUGGIERO)
Mme Sophie NEZRI-DUFOUR
M. Mohamed OUERFELLI
Mme Catherine TEISSIER
COLLEGE IATSS
M. Samba DIOP (jusqu'à 12h)
Mme Christine JOLLOIS (jusqu'à 11h)
Mme Nathalie KATCHADOURIAN (procuration à Mme Sandra LUDWIG)
Mme Sandra LUDWIG
Mme Marie Christiane MIRTILLO (procuration à M. Raffaele RUGGIERO)
COLLÈGE USAGERS
Mme Lorelei CREMER
M. Leonardo PEREZ
PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES
M. Pierre-Emmanuel CASANOVA (procuration à Mme Valérie ANDRÉ)
M. Sylvain DI GIOVANNI (procuration à Mme Valérie ANDRÉ)
M. Philippe VIDOR (procuration à Mme Sandra LUDWIG)
INVITES
Mme Isabelle BAUMANN
Mme Nùria GALA PAVIA
M. Fabrice GUILLAUME
Mme Hélène HERBRETEAU
Mme Jade NGUYEN
Mme Christine POPLIMONT

Les directions des départements de formation et d'unités de recherche de l'UFR sont invitées.

26 membres présents ou représentés : le quorum de 20 est atteint.

M. Le Thiec, Directeur de l'UFR ALLSH, ouvre la séance à 9h35.

Ordre du jour :

1. Questions diverses
2. Informations :
 - Référentiel
 - Mobilier parking Vitez
 - Associations étudiantes (salle A012)
 - Appel à projets recherche (A3I : Inter-composantes ; Innovation ; Interdisciplinaire)
 - Unités d'enseignement TEDS
 - Travaux bâtiment de la scolarité
 - Groupe de travail sur la formation initiale et les concours de recrutement des professeurs des écoles et du second degré
 - Bureau des examens
 - Demande de modification des statuts (articles 21 et 22)
 - Mise à disposition des clés des salles de cours
 - Planning des salles C421 et C423
3. Validation du compte rendu de la séance du 19 décembre 2024 (délibération)
4. Tarifs de la Formation Continue (délibération)
5. Calendrier pédagogique 2025-2026 (délibération)
6. Campagne des diplômes d'établissement (délibération)
7. Relations Internationales :
 - Fiche projet Université de Johannesburg (délibération)
8. Modifications des statuts de l'UFR ALLSH :
 - Modification de l'article 5 – Organisation de l'UFR : ajout du Vice-décanat étudiant (délibération)
 - Modification de l'article 6 – Composition du Conseil de l'UFR : changement d'une personnalité extérieure au titre de la catégorie 1 (délibération)
9. Conventions de partenariat pédagogique :
 - Entracte / 3bisf (délibération)
 - Ville de Marseille / Service des bibliothèques (délibération)
 - Le Ballet Preljocaj (délibération)

1. Questions diverses

- **Mme Bancaud** souhaite que soit évoqué le mail de la CGT concernant le bureau des examens et la réponse apportée par le Président de l'Université.

- **M. Perez** souhaite avoir des éléments sur la commission d'exonération des frais d'inscription pour les étudiants extra-communautaires.

- **M. Brotons** demande un point d'étape sur le groupe de travail sur les emplois du temps.

2. Informations

- Référentiel
M. Guillaume indique que les remontées des départements concernant le référentiel sont en cours d'arbitrage. Le travail de mise à jour est en cours et sera présenté lors d'un prochain conseil. Il indique que les arbitrages portent sur la réalisation effective des tâches exécutées.
Mme Assam demande en quoi consistent les arbitrages, M. Guillaume indique qu'il s'agit de vérifier la conformité des demandes par rapport au référentiel.

- Mobilier parking Vitez
M. Guillaume indique que fin mars, la DEPIL a demandé de pouvoir utiliser les tables et les chaises stockées sur le parking Vitez pour meubler d'urgence le bâtiment Poncet.
Mme Teissier demande s'il est prévu que la DEPIL passe une commande de mobilier pour remplacer celui donné. **M. Guillaume** le confirme.

- Associations étudiantes (salle A012)
M. Ouerfelli indique que la salle A012 a été inaugurée le 31 mars, elle est équipée de tables, de chaises, de fauteuils et de micro-ondes. Il s'agit d'un espace de détente et de convivialité à destination des étudiants et auto-gérée par les associations étudiantes d'ALLSH.

- Appel à projets recherche (A3I : Inter-composantes ; Innovation ; Interdisciplinaire)

Mme Nguyen explique qu'il s'agit d'un nouvel appel à projets Recherche visant à favoriser les partenariats entre les composantes de l'Université.

- Unités d'enseignement TEDS

Mme Gala Pavia indique que le Ministère demande à ce que tous les étudiants puissent suivre des enseignements sur le développement durable.

Elle précise que toutes les mentions de licence vont devoir proposer une UE spécifique de 3 crédits pour la rentrée 2026. Pour celles qui ne l'ont pas encore mise en place, il va falloir l'anticiper pour les prochaines demandes de modifications de l'offre de formation.

Mme Teissier demande où doivent être pris les 3 crédits. **Mme Gala Pavia** indique que cela a déjà été tagué dans Pacome pour la nouvelle offre de formation.

M. Perez s'inquiète des 10 heures prévues uniquement en distanciel avec une évaluation finale, ainsi que de la charge supplémentaire pour les étudiants dans le même esprit que la certification PIX. **Mme Gala Pavia** indique que le cours en distanciel est juste une proposition d'AMU pour aider les composantes qui n'ont pas de spécialisation en écologie.

- Travaux bâtiment de la scolarité

M. Le Thiec précise que lors d'une réunion avec la Direction du Développement du Patrimoine Immobilier concernant le schéma directeur d'AMU, le Vice-Président Patrimoine et Immobilier a confirmé que les travaux du bâtiment de la Scolarité étaient décorrélés du schéma directeur. Toutefois, les crédits alloués pour cette réfection datant de 2010, il va falloir s'assurer de la disponibilité des crédits et finaliser le projet avant la fin de l'année 2025. Cette question sera revue prochainement.

Mme Ludwig se demande pourquoi depuis 2010 les travaux n'ont jamais débuté.

- Groupe de travail sur la formation initiale et les concours de recrutement des professeurs des écoles et du second degré

Mme André indique que le gouvernement a relancé cette réforme fin mars. Un groupe de travail au sein de l'UFR a été mis en place et c'est déjà réuni 2 fois. Il regroupe tous les départements ayant des personnels impactés par cette réforme. Des réflexions ont émergé pour proposer des réponses à cette réforme. Il reste toutefois des interrogations quant à son contour. Le Ministère a déjà indiqué qu'il y aura une période transitoire pour les rentrées 2026 et 2027. Des éléments complémentaires seront donnés à la mi-mai.

M. Le Thiec indique que des contacts ont été pris avec la direction de l'INSPE. Sa directrice a accepté de participer à un prochain conseil et au groupe de travail.

- Bureau des examens

M. Le Thiec revient sur la genèse des difficultés du service des examens.

En janvier, ce bureau a rencontré des difficultés et a choisi d'en informer un syndicat et non sa hiérarchie ou la direction de l'UFR. Cette dernière a été informée des difficultés directement par la direction de l'Université.

Un mail d'un syndicat a ensuite été envoyé aux membres du CUFR et aux directions de départements ainsi que le mail de réponse du Président.

Mme Herbreteau, responsable de la scolarité, ne souhaite pas revenir sur le mail du syndicat qui n'a pas cherché à se renseigner sur la réalité ou non des éléments évoqués.

Elle informe les membres du Conseil que les personnels du bureau des examens ont indiqué ne pas pouvoir mettre en place la session d'examens. Elle précise toutefois que les examens auront bien lieu, grâce à la mobilisation de tous les autres personnels de la scolarité ainsi que des personnels de services extérieurs à l'UFR ALLSH. Elle ajoute que les règles de calcul n'ont pas été établies pour l'instant.

Elle indique également ne pas comprendre à ce jour les problèmes rencontrés par le bureau des examens.

Mme Bancaud souhaite connaître les raisons des problèmes rencontrés. Elle a été contactée par ces personnels qui sont en grande souffrance et qui se plaignent d'un management par la terreur. Elle s'inquiète que cette question n'ait pas de solution.

M. Le Thiec indique que les dysfonctionnements ont eu lieu à partir de janvier et l'arrivée de la nouvelle responsable et donc du changement de management. Les syndicats ont été saisi 3 semaines seulement après l'arrivée de la nouvelle responsable, sans que la direction de l'UFR n'ait été alertée. C'est donc la direction d'AMU qui a pris une fonction de médiation jusqu'au 2 avril.

M. Vigliano indique qu'en tant que représentant intersyndicale, il n'a pas apprécié que la responsable de la scolarité soit personnellement attaquée dans le mail de la CGT.

Mme Herbreteau comprend que les membres soient inquiets de la situation des personnels du service de la scolarité. Par contre, elle ne comprend pas pourquoi personne n'est venu la voir pour connaître son avis. Les propos à son encontre sont particulièrement agressifs et peuvent nuire à sa carrière. Elle indique qu'à son

arrivée, elle a demandé au bureau des examens d'ouvrir à nouveau le service aux usagers car il était fermé 5 mois par an au public et également d'être ouvert en même temps que tous les autres bureaux de la scolarité.

Mme Poplimont indique que lors de la visite du Président du 2 avril, le Président, la DGS et des vice-présidents, ont rencontré les 47 personnels de la scolarité

Mme Ludwig indique que le bureau des examens avait des privilèges par rapport aux autres bureaux, en particulier au niveau des congés. Les étudiants ont pâti de cette situation en particulier lors des inscriptions, car le bureau des examens était fermé durant cette période.

M. Ouerfelli s'insurge également sur les méthodes de la CGT qui lance des informations sur des mails sans vérification.

Mme Baumann tient à dénoncer les méthodes utilisées, elle est ouverte au dialogue mais se retrouve face à des portes closes. Elle tient également à remercier à tous les personnels de la scolarité qui se sont mobilisés et qui ne comptent pas leurs heures afin de garantir l'organisation des examens.

- Demande de modification des statuts (articles 21 et 22)

Mme Ludwig demande au nom de sa liste à ce que les restrictions au niveau des personnels IATSS pouvant candidater dans les comités des études et de la recherche soient supprimés dans les articles 21 et 22 des statuts de l'UFR.

M. Le Thiec propose que ce débat soit porté au sein des 2 comités pour avis.

Mme Teissier est en accord avec cette demande car elle considère que cela permettrait une plus grande démocratie.

- Mise à disposition des clés des salles de cours

Mme Ludwig explique qu'il s'agit d'une demande de Mme Mirtillo qui souhaite que les salles de cours soient ouvertes toute la journée, parce que son service est souvent sollicité pour ouvrir les salles.

Mme Nezri Dufour indique que la fermeture des salles avait été actée pour protéger les matériels vidéo.

- Planning des salles C421 et C423

M. Le Thiec explique que lors du conseil du 13 juin 2024, il a été acté que ces 2 salles soient sanctuarisées pour la formation continue. La DEPIL a été saisie afin que ces salles soient retirées du panel des salles de cours dans le logiciel ADE, afin d'éviter à l'avenir qu'elles soient attribuées à d'autres cours.

3. Validation du compte rendu de la séance du 19 décembre 2024 (délibération)

Demande de modifications de la part de M. Le Thiec.

Vote du compte rendu de la séance du 19 décembre 2024 : unanimité (25 votants)

4. Tarifs de la Formation Continue (délibération)

Point présenté par Nùria Gala Pavia

Cette proposition sera votée lors de la prochaine CFVU.

1) Alors qu'historiquement,

- n'était proposé qu'un tarif horaire pour les 3 années de licence,

- qu'en conséquence, le prix global d'une année variait entre 5 000 € et 7 536 € (en fonction du nombre d'heures de cours de chaque année),

- et fort du constat qu'une très grande majorité des stagiaires de la formation continue étant dans l'incapacité de payer un tel niveau de prix (ce qui génère un très grand nombre de dossiers d'exonération),

La direction propose un tarif forfaitaire de 2 600 € pour la L1 et la L2 et 3 000 € pour la L3 (car comme la L3 est une année diplômante, elle ouvre droit à prise en charge par des organismes financeurs de la formation continue).

Sachant qu'il y a 1 500 heures de cours sur les 3 années de licence, soit 500 heures de cours en moyenne par an, cela correspond à un tarif horaire "reconstitué" entre 5,20 € et 6 €, soit la fourchette basse d'AMU.

2) Les licences professionnels,

- même logique de tarif forfaitaire que pour la licence,

- en accord avec les responsables de formation :

--> tarif à la baisse pour la licence professionnelle Patrimoine d'Arles et la licence professionnelle Intervention sociale (langue des signes), personne ne payant aux anciens tarifs.

--> maintien du tarif de la licence professionnelle Médiation par des approches artistiques et culturelles car certains stagiaires de la formation continue paient l'intégralité du prix de la formation.

3) Masters 1 et 2

- même logique de tarif forfaitaire que pour la licence, mais à un tarif supérieur
- proposition d'une fourchette de prix entre 3 000 et 4 500 € ce qui permet de rester dans le cadre de la fourchette du tarif horaire d'AMU

4) Préparation agrégation

- tarif en haut de la fourchette AMU pour des formations attractives et de haut niveau

Vote des tarifs de formation continue : 24 pour et 1 abstention (25 votants)

5. Calendrier pédagogique 2025-2026 (délibération)

Point présenté par Nùria Gala Pavia

Mme Gala Pavia indique que le calendrier voté ce jour sera la référence pour les calendriers dérogatoires qui seront soumis lors de la prochaine séance pour soumission en CFVU.

Vote du calendrier pédagogique 2025-2026 Proposition n° 3 : unanimité (25 votants)

6. Campagne des diplômes d'établissement (délibération)

Point présenté par Nùria Gala Pavia

La DirFor incite à ce que les diplômes soient présentés en BCC.

Vote Campagne des diplômes d'établissement : fermetures de diplômes : unanimité (25 votants)

Vote Campagne des diplômes d'établissement : création de diplômes : unanimité (25 votants)

Vote Campagne des diplômes d'établissement : modifications de tarifs : 24 pour et 1 abstention (25 votants)

Report du vote pour la suppression de l'ouverture en formation continue.

7. Relations Internationales

Point présenté par Guy Le Thiec

- Fiche projet Université de Johannesburg (délibération)

Cet accord est porté par le département de Philosophie. Il permet aux étudiants de bénéficier de cours de philosophie en langue anglaise. Cette université est également la seule université à proposer des cours de philosophie africaine. Les membres de la CORI ont demandé au porteur que soient prévues des mobilités entrantes dans une logique de réciprocité.

Vote Fiche projet Université de Johannesburg : unanimité (25 votants)

- Question concernant la commission d'exonération pour les étudiants extra-communautaires

M. Le Thiec précise qu'AMU va mettre en place une commission d'exonération partielle durant laquelle les composantes vont venir défendre leurs dossiers.

Au niveau de l'UFR, un groupe de travail a été mis en place avec l'aide des membres de la CORI. Ce groupe de travail a permis de déterminer que l'UFR prendrait en charge les 25% non financés par AMU mais seulement pour 4 étudiants.

8. Modifications des statuts de l'UFR ALLSH

Point présenté par Karine Sophie Régnier

- Modification de l'article 5 – Organisation de l'UFR : ajout du Vice-décanat étudiant (délibération)

M. Le Thiec explique que le VP étudiant a demandé à ce que les composantes mettent en place des vice-décanats étudiants. **M. Ouerfelli** précise que cette proposition émane d'un groupe de travail mené par le VP vie étudiant.

M. Vigliano n'est pas pour la restriction aux seuls étudiants membres élus du conseil d'UFR.

Dans l'attente de directives de la part de la direction d'AMU, cette modification et ses contours seront rediscutés ultérieurement.

- Modification de l'article 6 – Composition du Conseil de l'UFR : changement d'une personnalité extérieure au titre de la catégorie 1 (délibération)

Suite à la demande du CEREQ de ne plus siéger en tant que membre du conseil d'UFR, une prospection par la direction de l'UFR a été menée pour son remplacement.

La Fondation Vasarely a accepté de participer au titre de personnalité extérieure du conseil d'UFR. Cette proposition est soumise aux votes.

Vote de la modification de l'article 6 – Composition du Conseil de l'UFR : changement d'une personnalité extérieure au titre de la catégorie 1 : unanimité (24 votants)

9. Conventions de partenariat pédagogique

- Convention de partenariat pédagogique avec Entracte / 3bisf

Vote : unanimité (23 votants)

- Convention de partenariat pédagogique avec la Ville de Marseille / Service des bibliothèques

Vote : unanimité (23 votants)

- Convention de partenariat pédagogique avec le Ballet Preljocaj

Vote : unanimité (23 votants)

M. Le Thiec, Directeur de l'UFR ALLSH, lève la séance à 12h45.

La présentation Power Point projetée en séance est annexée au présent compte-rendu.